CHRONIQUE LOCALE

TOURCOING

NOS SOUHAITS

Comme il est d'usage d'exprimer des vœux à l'occasion du renouvellement de l'année, nous ne voulons pas laisser échapper cette occasion, sans remercier nos lecteurs et amis des témoignages de sympathie qu'ils n'ont cessé d'accorder à notre modeste feuille, pendant l'année qui vient de finir, et nous osons espérer qu'ils nous continueront leur entière confiance pendant l'année 1905 qui vient de s'ouvrir. A tous nous souhaitons de fond de cœur, bonne santé, paix et joie dans leur intérieur et prospérité dans leurs entreprises.

Comme il nous répugnerait de faire les choses à demi, nous nous tournons vers nos adversaires politiques, et leur souhaitons qu'en présence des actes iniques consommés à l'encontre d'une catégorie de citoyens, en présence des délations auxquelles sont en butte les officiers de notre armée nationale par une poignée de lâches francs maçons, en présence des mensonges intéressés des Combes, Pelletan et autres, ils ouvrent enfin les yeux sur les malheurs qui menacent notre pays.

Nous souhaitons à Monsieur Dron, le député Maire, de songer un peu plus à ses administrés, et un peu moins aux étrangers, quand une place devient vacante dans les services municipaux.

De combler les vacances qui se sont produites dans le police, afin de ne plus surmener les agents.

D'accorder à ceux auxquels le droit de former une association dans le genre de celle qui existe entre les employés d'octroi.

De ne pas manger sa parole quand il promet des gratifications.

De ne pas se moquer des éboueurs quand ils lui présentent de justes revendications.

De distribuer les secours au bureau de bienfaisance dans un esprit d'équité sans exclure les uns et sans avantager les autres.

De ne pas se servir des fiches que ses mouchards lui fournissent sur tel ou tel de ses administrés.

De gérer les finances de la ville avec prudence et parcimonie afin qu'il ne soit pas obligé de frapper le charbon d'une nouvelle taxe.

De mettre enfin la main sur les 102 000 fr. qui ont été payés pour un escalier d'honneur alors que les travaux ne sont pas encore commencé.

De prouver qu'il y a un excédent dans la caisse de la ville, ainsi qu'il l'a déclaré en réunion publique.

De légitimer son titre de *père des ouvriers* en leur distribuant, dans les jours de chômage une partie des nombreuses indemnités qui viennent annuellement grossir son escarcelle.

De ne plus profiter de la situation politique qu'il occupe, pour éterniser les conflits entre patrons et ouvriers.

En un mot, nous lui souhaitons de devenir tel qu'un Maire doit être, tel qu'était son prédécesseur, c'est-à-dire, soucieux de sauvegarder les intérêts de tous les Tourquennois en général sans distinction d'opinions politiques ou religieuses.

Si ces souhaits se réalisaient, et nous le désirons ardemment, un grand pas serait fait vers la concorde et la paix et tous les Tourquennois pourraient comme autrefois se tendre une main amie.

Mais c'est trop demander à celui qui est venu jeter la zizanie dans notre ville et nous craignons fort que nos souhaits resteront lettre morte pour le politicien ambitieux qu'est Monsieur Dron.

Quant au Conseil Municipal, nous formons des vœux pour que ses membres deviennent des hommes libres, qu'ils reprennent leur indépendance, et qu'ils voient suivant leur conscience et non au doigt et à l'œil du Dompteur.

Si Flament désire encore cesser quelques membres de sa famille dans les services municipaux, si Lecomte veut avoir un pompier à titre d'ordonnance, si Loridon ambitionne l'éloquence du Major, si Delphin et Quivron ont réellement le velléité de se montrer moins grossiers en séance, nous ne voyons pas pourquoi nous ne leur souhaiterions pas la réalisation de leurs désirs.

Nous le faisons de grand cœur, sans la moindre arrière pensée, et ce sera pour nous une occasion de leur prouver que nous ne nourrissons pas à leur égard des sentiments bien hostiles.

Nos Principes

Un de nos amis nous apprend qu'une scission s'est produite entre les radicaux et les socialistes de Wasquehal. Aux élections dernières les radicaux et les socialistes coalisés ont réussi à écarter nos amis du Conseil municipal, mais le dédain avec lequel le Maire traite ses alliés les radicaux, provoqué chez ces derniers un mécontentement bien explicable du reste. Ces humiliés entre gens qui avaient mis leurs intérêts en commun ne sont pas faites pour nous déplaire, et prouvent une fois de plus que partout où les radicaux ont fait le contre-balle aux socialistes pour arriver au pouvoir, ils ne tardent pas à s'apercevoir qu'ils se sont donnés un maître redoutable.

Ce qui arrive à Wasquehal s'est déjà produit ailleurs, et nous conseillons à nos amis d'entrer franchement en pourparlers avec ceux qui apportent leur tendent la main. Devant ces avances ils doivent oublier les froissements passés, ne pas s'arrêter à de mesquines querelles, mais leur devoir est, d'accepter loyalement le concours de tous les Républicains, quelqu'avancés qu'ils soient, pour marcher tous ensemble contre le socialisme.

Nous leur donnons ces conseils en amis et nous aimons à croire qu'ils seront suivis.

Si les radicaux de Tourcoing, écœurés, nous le savons, des platitudes que M. Dron ne cesse de faire aux différentes fractions socialistes, avaient le courage de rompre les chaînes qui les retiennent rivées au Dompteur et si, désillusionnés en fin, ils prenaient la résolution de ne plus le suivre dans son mouvement tournant vers le socialisme, nous ne répudierions pas leur concours.

Usant d'insinuations mensongères, qui lui ont réussi jusqu'à ce jour, M. Dron nous représente tantôt comme des *blancs*, tantôt comme des *nationalistes*, tantôt comme des *calotins*, eh bien! nous ne sommes ni l'un ni l'autre. Nous avons la prétention d'être de fermes et sincères Républicains, parce que dans notre programme nous défendons les idées de Liberté qui sont inscrites dans la constitution républicaine.

Quiconque n'est pas républicain ne peut trouver place dans nos rangs, et si, — chose possible car il y a des hypocrites dans tous les partis, sans en excepter la Solidarité — il y a parmi nous des individus qui nourrissent des sentiments hostiles à la constitution que le pays s'est librement donnée, nous leur intimerions l'ordre de démissionner sur le champ.

Depuis cinq ans que nous avons formé à Tourcoing, une union de tous les républicains libéraux et progressistes, personne ne peut nous accuser d'avoir varié dans nos déclarations de principes. Au début nous étions ce que nous sommes maintenant, c'est-à-dire les adversaires déclarés de ce régime de bagne qu'à l'imitation des loges n'a pas craint d'avilir notre armée nationale en instituant dans les bureaux mêmes du ministère de la Guerre, un comptoir pour la rédaction et le trafic des fiches intéressant les officiers.

Nous avons blâmé énergiquement Waldeck-Rousseau d'avoir fait voter une loi d'exception contre les congrégations autorisées, et chaque semaine nous avons crié notre indignation, bien plus, nous avons jeté notre mépris au misérable défroqué qui s'est fait le brutal exécuteur de cette loi maudite.

Nous avons mis à nu les hypocrites déclarations de Pelletan et des Tromilot, les mensonges des Combes et autres défroqués, les sourdes menées des loges, les basses délations des cassoupes gouvernementales, en un mot nous avons flétri toutes les turpitudes de l'heure actuelle.

Nous ne voulons pas revenir au régime des suspects, nous désirons la concorde entre tous les Français et nous travaillons ouvertement, à front découvert, à écarter de notre beau pays de France la ruine morale et matérielle, sous laquelle une poignée de jésuitisme s'efforcent de l'ensevelir.

Un singulier ami des Tourquennois

Quand il s'agit d'alléger le portemonnaie de ses administrés, Monsieur le Maire n'y voit aucun inconvénient, et s'il le fallait, il ne ferait le rabatteur du fisc, mais par contre, il emploie tous les moyens possible pour ne pas avoir recours à eux quand par hasard il devrait utiliser leurs services. Ceci n'est pas de nouveau, et il semble que les étrangers seuls sont capables de donner satisfaction aux exigences administratives de Monsieur Dron.

C'est ainsi que le service des Pompes funèbres a été donné à une société *parisienne* au détriment des honeurs de voiture de Tourcoing, que la direction du service de la maternité a été confiée à une *parisienne*, à l'exclusion des sages-femmes de Tourcoing, dont on n'avait qu'à louer les aptitudes professionnelles; que l'établissement de chauffage à la Mairie a été passé de gré à gré avec un entrepreneur *parisien*, avec lequel la ville est en procès, que.... mais nous n'en finirions pas, et nous nous arrêterons à un cas qui vient de nous être signalé, et qui dépasse tout ce qui est imaginable.

Un de nos concitoyens, s'étant rendu acquéreur d'un cinématographe d'une rare perfection, a pris la decision de le prodeire en public moyennant rétribution. bien entendu. Il nous a été donné d'assister à une de ces séances, et nous avons été émerveillés à la vue des tableaux qui nous ont été présentés.

A peine Monsieur Delsine, n'est le nom du propriétaire de ce cinématographe, a-t-il donné sa première séance que le percepteur lui a octroyé une patente. Jusque-là rien d'extraordinaire, car il est admis qu'en France, tout est taxé, et même surtaxé. Sur ces entrefaites, Monsieur le Maire demandait à la mairie une séance de cinématographie à l'occasion de l'Arbre de Noël, histoire de récréer les enfants des écoles officielles, et il était de la plus élémentaire convenance de s'adresser à notre concitoyen. Eh bien! Monsieur Dron n'a pas de ces délicatesses, et au lieu d'appeler Monsieur Delsine, il alla quérir un étranger, un *Bruxellois* pour préciser. Il en résulte donc que le premier magistrat de la ville a payé les services d'un belge non patenté, alors qu'un de ses administrés, non moins bien outillé, mais patenté et était à même de donner autant de satisfaction, sinon plus.

C'est un manque de tact qui ne s'explique pas de la part du Maire, et nous le défions de le motiver.

Nous ne connaissons pas personnellement M. Delsine, mais nous sommes persuadés que s'il professait ouvertement des opinions chères à M. Dron, il eut été choisi sur le champ pour donner cette séance à la mairie.

Quoi qu'il en soit, qu'il a été présenté par un des 24 électeurs fidèles de Monsieur Dron, qui s'étaient rendus acquéreurs de quelques mètres de terrain au Halot, viennent à chaque élection déposer un bulletin en son nom, et sont de plus reçus à la mairie.

Voilà la seule raison pour laquelle Monsieur Delsine, est écarté par Monsieur le Maire, et nous ne craignons pas d'être démentis par *l'honorable* de la rue Verte.

Le charbon

Ouvriers de Tourcoing, ne vous étonnez pas si l'année nouvelle débutera pour vous avec une dépense en plus, car la taxe du charbon votée par vos édiles sur la proposition du Maire, entrera en vigueur le 1er Janvier 1905. Seul parmi les feuilles locales, le *Courrier de Tourcoing* a donné son appréciation sur cette taxe, et a montré combien le Maire était peu soucieux d'épargner aux ouvriers des charges nouvelles.

Ne payons-nous pas d'impôts assez lourds sur tous les objets de la consommation, sans que le charbon si nécessaire, si indispensable, pendant les froides journées de l'hiver, en soit à son tour frappé d'un taxe? Ce qui nous trouvons de plus répréhensible dans cette mesure, c'est qu'elle est appliquée au moment précis où les grands foyers se font sentir, et où les ouvriers sont victimes du chômage occasionné par la crise qui sévit dans l'industrie locale.

Si nous en croyons Monsieur le Maire, les dépenses considérables qu'il a faites pour l'établissement des bains et pour la ferme de la Bourgogne ont mis les finances de la ville dans une situation telle qu'il ne voit d'autres moyens d'en sortir, que d'établir des taxes sur les objets de première nécessité.

Nous ne contestons pas ces dépenses, mais il nous est bien permis de les trouver importantes et surtout exagérées.

Quand on songe que l'établissement des bains entraînera à coût de 100 000 francs de plus que la somme prévue, on ne peut s'empêcher de plaindre les contribuables tourquennois d'avoir placé leurs intérêts entre les mains d'un aussi *piètre administrateur*.

Au lieu de s'arrêter dans la voie dangereuse des dépenses, et de songer à faire des économies, Monsieur le Maire ne trouve rien de mieux que de créer de nouvelles charges. Comme il n'ignore pas combien cette mesure sera impopulaire, il va au devant des objections, et il fait dire par son journal que les ouvriers auraient tort de se plaindre, attendu que si le charbon sera augmenté, ils auront en compensation un établissement de bains. Belle logique, n'est il pas vrai? et combien elle est indigne d'un homme qui a la prétention d'avoir le monopole de l'intelligence. Si les bains sont utiles, on peut cependant s'en passer, surtout quand il faut débourser pour en profiter, et nombreux sont les ouvriers à qui leurs ressources ne permettent pas cel *extra*.

En attendant, la taxe sur le charbon amènera une augmentation de dix centimes au sac, et si cette somme, minime en apparence bien qu'importante par le nombre de sacs employés, ne lese pas la bourse de celui qui mange grassement au ratelier de l'Etat, elle sera difficilement supportée par les ouvriers.

Cela n'empêchera pas l'entourage de Monsieur Dron de vanter ses qualités administratives, et de crier sur tous les tons que s'il pressure les ouvriers, c'est pour leur prouver combien il les aime. Reste à savoir si les intéressés seront de cet avis.

Protestation

Dans notre dernier Numéro nous avons publié une lettre des maréchaux-ferrants qui protestaient contre la façon dont devait se faire l'adjudication de la ferrure des chevaux appartenant aux services municipaux.

Cette adjudication a eu lieu, mais contrairement à tous les usages, l'heure de l'adjudication a été avancée, ce qui a pu empêcher certains adjudicataires d'y assister.

On a pu quelque fois retarder l'heure d'une adjudication, mais jusqu'à présent on n'a pas en connaissance que cette heure ait été avancée.

Il est sûr à comprendre que celui qui a pris ses dispositions pour assister à une adjudication qui doit avoir lieu à trois heures de l'après-midi peut ne pas être libre à onze heures du matin, surtout quand cette modification d'heure ne lui a été signifiée que la veille au soir.

Nous ne chercherons pas à en trouver la raison, mais il nous est bien permis de supposer que l'administration a agi de cette façon, dans l'espoir de voir certains maréchaux reconnus comme adversaires de la politique radicale, dans l'impossibilité de se rendre au rendez-vous.

D'ailleurs, nous savons que parmi les intéressés, il en est plusieurs qui se sont indignés d'une pareille mesure, et tout porte à croire que la question sera soumise au préfet.

Nos Fiches

Ancien élève du collège de Tourcoing, où il se fit remarquer par son édifiante piété. Profondément calotin par la suite. Assistait dévotement à la grand'messe, et qui plus est, entreprit en compagnie de son domestique le pèlerinage de Montmartre à pied.

Depuis qu'il est sous la coupe du député radical de Tourcoing, il cherche à faire oublier son passé, mais trahit ses sentiments réactionnaires sans s'en douter.

A assisté à une réunion de protestation antigouvernementale organisée par Jacques Piou, et a applaudi à outrance les déclarations qui y ont été faites.

Aime à parler de nos pères de 93, alors que le sien vivait en paix en Belgique, ceci pour faire croire qu'il est fils de la Révolution.

S'est décidé à ne plus aller à la messe, mais accompagne sa femme jusqu'à la porte de l'Eglise et au besoin porte son missel.

Continue cependant à mettre son fils au collège de Tourcoing.

A surveiller d'une façon toute spéciale, car un jour ou l'autre, son éducation religieuse prendra le dessus, et si on ne l'en empêche suivra sa femme à l'église.

Ambitieux mais faible d'esprit. Incapable de concevoir une idée et encore moins de comprendre celles des autres.

Être nul sous tous les rapports. N'est pas même apte à remplir convenablement les fonctions de délégué cantonal.

Ambitionne le ruban violet et un mari e que le bonnet d'âne.

Parrain. . . . . *Flakute.*

NOTA. — Le Parrain chez les Solidaires c'est le délateur.

Tourcoing le 29 Décembre, 1904.

Monsieur le Rédacteur du
Courrier de Tourcoing.

On me communique à l'instant votre article intitulé « *Les Médailles* », vous nous conseillez de nous adresser personnellement à la Mairie pour les réclamer.

Mais voilà 15 mois que je vais à la Mairie réclamer ma *Médaille de Vermeil* que j'ai gagnée à l'Académie en 1903. Voilà 5 mois que j'attends la réponse de Monsieur Dron à qui j'ai écrit pour la réclamer.

Je l'ai pourtant bien mérité cette médaille, que j'en conserve avec un soin jaloux *avec la médaille d'argent obtenue en 1901.*

Monsieur Dron n'a pas à craindre que je les dépose au Mont-de-piété de Tourcoing comme l'a fait un de ses anciens collègues au conseil municipal.

Voyant qu'il est impossible malgré mes réclamations à la Mairie, à Monsieur Dron et à la Presse d'obtenir satisfaction, *je m'efforcerai d'oublier cette injustice*, consécutif du devoir accompli.

Recevez Monsieur le Rédacteur, mes salutations empressées,

Henri BERNARD

Conseil Municipal

L'abondance des matières, ne nous permet pas d'insérer dans le présent numéro, les réflexions qu'ont suggérées à notre chroniqueur les décisions prises par le conseil municipal dans sa séance du 29. Mais nos lecteurs ne perdront rien pour attendre car nous sommes bien décidés à passer les actes de nos édiles au crible d'une sévère critique.

D'ores et déjà nous pouvons dire que M. Dron s'est départi de son attitude arrogante pour donner satisfaction sur certains points à l'élément socialiste. C'est une première satisfaction accordée à ses alliés de la rue de la Lutte, mais il n'est pas au bout de ses peines, car l'appétit vient en mangeant, et il s'apercevra bientôt que les socialistes ont la dent longue.

Peut être les radicaux s'apercevront ils qu'on leur fait jouer un rôle ridicule et se décideront ils à faire cause commune à celui qui les pousse, malgré eux vers le socialisme.

L'augmentation du prix du fumier de rue

PROTESTATION DES CULTIVATEURS

La Commission municipale de la voirie a pris récemment une décision aux termes de laquelle le fumier de rue ne serait plus, à partir du 1er Janvier prochain, délivré au dépôt des Orions, qu'au prix de 0 fr. 60 le mètre cube, soit une augmentation de 10 centimes sur le prix actuel. Cette mesure a produit un certain émoi dans le monde agricole de la région et nous avons appris qu'un groupe de cultivateurs a l'intention de protester contre la surélévation du prix de 50 g. le mètre cube qu'il trouve déjà trop élevé. Rappelons qu'il y a quatre ans, en semblable circonstance, les fermiers ont refusé de se fournir du fumier de rue de Tourcoing.

Le dépit éloquent

Au moment de mettre sous presse, un accident nous oblige de retarder de huit jours la publication d'une chanson que nous adresse un de nos correspondants.

Cette chanson a pour titre « Le dépit éloquent, elle est dédiée à notre Député-Maire, et paraîtra dans notre prochain numéro.

TRIBUNAUX

Monsieur Jean-Bte Cattoire se jugeant diffamé par les propos du sieur Copart, chansonnier collectiviste, avait poursuivi ce dernier devant le Tribunal correctionnelle de Lille.

Me Cattoire ayant été débouté de sa plainte, nous informe qu'il interjette appel devant la Cour de Douai

COMMUNICATIONS

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE INDUSTRIELLE DE TOURCOING. — L'Assemblée Générale de l'Association a eu lieu le 25 Décembre, à 11 heures, dans une des salles de l'Ecole.

Un grand nombre de sociétaires étaient présents. M Christory, président, félicite les sociétaires d'être venus nombreux à l'Assemblée, et exprime sa satisfaction de la prospérité toujours croissante de la Société. Il adresse ses remerciements aux membres sortants du comité pour les services qu'ils ont rendus pendant leurs quatre années de mandat.

Il exprime la reconnaissance de l'Association pour M Jourdain, président du Conseil d'administration de l'Ecole, en raison de la bienveillance qu'il n'a cessé de lui témoigner, il remercie également le Directeur de l'Ecole, pour tous les bons offices qu'il a rendus aux sociétaires.

M Bréteg, secrétaire général lit ensuite le procès-verbal de l'assemblée générale du 25 Décembre 1903, lequel est adopté à l'unanimité. Il donne ensuite lecture du rapport des travaux du comité pendant l'année 1904. Ce rapport est également approuvé à l'unanimité.

M Delerue, trésorier, donne alors connaissance de la situation financière, d'où il résulte que la société possède un capital réservé de 1498 fr. 10, et un capital roulant de 160 fr. 10. — Total de l'avoir 1.658 fr. 20.

Il est procédé ensuite à l'élection de six membres du comité, dont quatre pour quatre ans en remplacement de MM. Gustave Bourgois, Arthur Vanlaere, Hilaire Vandergheinste, Louis Delmotte, sortants à fin de mandat et non rééligibles, et de deux membres en remplacement de MM. Jules Vanbecke et Henri Flipo démissionnaires.

Sont nommés à la presque unanimité : MM. André Bourgois, Nicolas Jacquemet, Adolphe Bischoff, Alphonse Vanhoutte, Gérard Castelain, Paul Lesaan. La séance est levée à midi.

A l'issue de l'assemblée, une délégation s'est rendue au cimetière du Pont-de-Neuville pour déposer une couronne sur la tombe de M. Jules Leclercq, ancien élève de l'Ecole, mécanicien torpilleur de la marine de l'Etat, décédé à Tourcoing, en congé de maladie.

LES RÉSULTATS DU CONCOURS DE STÉNOGRAPHIE. — Les examens de sténographie organisés par l'Association Sténographique Unitaire de Paris, (système Prevost-Delaunay), qui ont eu lieu le 27 novembre dernier, ont donné les résultats suivants :

Ont satisfait avec succès aux épreuves de :

Examen commercial supérieur, (120 mots à la minute.), Hubert Pierre

Examen commercial, (100 mots à la minute) Hontron Henri, Flipo Pierre, Mulié Louis

Examen théorique, (dictée de toute la théorie). Poyllant Eugène, Deport Etienne, Wilequet Victor, Cau Fernand.

Examen préparatoire, (étude de la méthode jusqu'au tocompatibilités), Boisuyt Gustave, Dessauvages Julien, Grimonprez Maurice, Becquet Marcel.

Ces nous prie de rappeler que des cours de sténographie se font en vigueur du Cercle, café du Bellevue, (entrée particulière), place Charles Roussel, pour la théorie, tous les jeudis, à 8 h. du soir; pour la pratique, tous les vendredis à 8 heures un quart du soir.

FORMATION D'UN SYNDICAT GÉNÉRAL DE L'INDUSTRIE DU BATIMENT. — Mercredi soir, a un lieu, au café-Moors, boulevard Gambetta, dans la grande salle du premier étage, la réunion de la plupart des entrepreneurs de Tourcoing, syndiqués ou non syndiqués. On sait toute l'importance de l'industrie du bâtiment dans notre ville, qui compte plus de deux cent claquante entrepreneurs de toutes catégories. La réunion avait pour but de former à Tourcoing un syndicat général de l'industrie du bâtiment et d'en nommer la Commission administrative.

Ont été élus : Président, M. Auguste Masquillier fils, entrepreneur de travaux publics et